



Le point sur l'emploi

Interview de
Pascale Niepce
conseillère emploi et
Jean Cornet, premier adjoint

Quel est le rôle de la commune dans la lutte contre le chômage et quels types d'actions peut-elle mener ?

J.C. L'équipe municipale s'est toujours mobilisée sur le problème du chômage sur notre territoire. Nous mettons tout en œuvre pour aider et accompagner les chercheurs d'emploi dans leurs démarches. Le service emploi travaille en permanence en réseau avec l'ensemble des acteurs du travail, ANPE, Missions Locales, Techlid, l'association ICARE, les organismes de formation et les réseaux d'entreprises... Le service emploi assure pleinement sa mission d'accueil, d'orientation, de conseil et de mise en relation.

Quelle est la situation générale de l'emploi dans l'ouest lyonnais ?

J.C. La zone Techlid, dans laquelle notre commune est située, reste un secteur dynamique pour l'emploi. Depuis le début de l'année jusqu'en septembre 2005, ce ne sont pas moins de 269 offres d'emploi qui ont été collectées par le seul pôle ressources humaines de Techlid. De 1996 à 2003, l'effectif salarié du secteur privé a augmenté de 18 %. Mais l'écart se creuse entre l'offre et la demande, et le type d'emplois proposés n'est pas nécessairement en adéquation avec les profils des demandeurs d'emploi sur ce même secteur géographique.

tante, particulièrement parmi les bénéficiaires du RMI en grande difficulté. Nous constatons également un décalage important entre le niveau de formation des demandeurs d'emploi et les exigences des entreprises. La zone Techlid, pour parler de notre bassin d'emploi le plus proche, est constituée pour 85 % d'entreprises de moins de 5 salariés et 80 % des offres émanent d'entreprises de moins de 10 salariés. Les propositions d'emploi qui en résultent vont vers des profils de candidats directement opérationnels avec des compétences de plus en plus techniques et des capacités personnelles d'autonomie et de polyvalence. La plupart des offres d'emploi concerne des profils Bac + 2 ou plus. La plupart des recrutements s'effectue dès lors en dehors de notre secteur géographique.



Et quelle est son évolution à Dardilly ?

P.N. De janvier à octobre 2005 inclus, 154 personnes ont été inscrites et suivies en entretiens individuels une ou plusieurs fois. Mon bureau situé au sein du Centre Communal d'Action Sociale, permet un travail individualisé et une approche plus globale des problèmes engendrés par une situation de non-emploi. L'accueil des demandeurs d'emploi est chez nous en progression cons-

Quels sont les moyens d'action dont vous disposez ?

P.N. Au-delà de l'importance du travail en réseau dont nous avons déjà parlé, le suivi individualisé et le conseil sont des éléments forts dans l'aide que nous pouvons apporter aux demandeurs d'emploi. L'orientation et la formation sont indispensables afin de rétablir l'équilibre entre les attentes des entreprises et les candidats potentiels. Notre appui est aussi un appui technique puisque nous avons mis en place un atelier de recherche d'emploi dans la salle informatique de l'Aqueduc, tous les mardis de 10h à 12h en accès libre et gratuit. Nous disposons enfin de nouveaux outils tels que les contrats aidés mis en place par le nouveau plan de cohésion sociale.

La municipalité entend bien montrer l'exemple en matière d'emploi social et a privilégié ces nouveaux types de contrats pour l'embauche de quatre nouveaux collaborateurs.